

Les présentes instructions visent à aider les candidats à remplir le formulaire de demande de financement en vue d'une reconduction de programme. Tous les participants à l'élaboration de la demande de financement au titre de la reconduction de programme pour la période d'allocation 2023-2025 doivent prendre connaissance des présentes instructions.

Table des matières

Introduction	2
Changements importants au formulaire de reconduction de programme pour la période d'allocation 2023-2025	3
Dépôt d'une demande de financement en vue d'une reconduction de programme	6
Remplir le formulaire de demande de financement	8
Sections et questions	10
Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer	28

Introduction

Utilisation de la demande de financement en vue d'une reconduction de programme

Les candidats recevront une lettre d'allocation indiquant le montant alloué et s'ils doivent remplir une demande de financement adaptée à la reconduction du programme.

Cette reconduction de programme est la démarche standard pour poursuivre la mise en œuvre des subventions financées par le Fonds mondial pour le prochain cycle de financement au moyen d'une approche stratégique et d'interventions programmatiques semblables à celles des subventions actuelles. Cette demande de financement vise à permettre aux candidats de justifier la reconduction de ces subventions.

Élaboration de la demande de financement

Après la réception de la lettre d'allocation, les candidats reçoivent, de la part de leur équipe de pays du Fonds mondial, un formulaire qui n'est pas prérempli et des annexes. L'annexe 1 comprend une liste de vérification des documents à inclure à la demande.

Le Fonds mondial exige que la demande de financement soit élaborée de façon inclusive. Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025](#)¹ pour prendre connaissance des attentes et des recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Comme mentionné dans les [notes d'information](#),² les interventions proposées doivent répondre aux besoins de la communauté, être appuyées par des données ventilées à jour et harmonisées aux orientations techniques, en plus de s'attaquer aux obstacles liés à l'équité, aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services. L'information fournie dans le formulaire de demande doit être orientée par les plans stratégiques nationaux, les stratégies du secteur de la santé, les stratégies de financement du secteur de la santé, les examens des programmes, les évaluations, les directives techniques nationales et autres documents nationaux pertinents et être alignée sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).³

Demandes de financement conjointes et intégrées

Le Fonds mondial utilise le terme « composante » pour faire référence aux investissements pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ou pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) dans une demande de financement ou une subvention. Par exemple, une demande de financement peut inclure des composantes VIH, tuberculose et SRPS, ce qui signifie qu'elle contient des modules pour chacun de ces trois domaines d'investissement.

L'expression « demande de financement conjointe » désigne une demande de financement qui inclut au moins deux composantes. L'expression « demande de financement intégrée » désigne une demande de financement qui inclut toutes les composantes de maladie admissibles et la composante SRPS.

Le Fonds mondial encourage les candidats à soumettre des demandes de financement intégrées, qui leur permettent de mieux exposer en quoi les programmes de lutte contre les maladies et les investissements dans les SRPS sont considérés dans leur globalité et comment les programmes se complètent, sont bien intégrés et optimisent les ressources.

¹ Formation en ligne Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025 (inscription sur [iLearn](#) obligatoire : <https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/>) -

<https://theglobalfund.csod.com/DeepLink/ProcessRedirect.aspx?module=loRegisterAndLaunch&lo=e92ab83a-37b8-405d-9b4c-64684a7e4013>

² Notes d'information - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

³ Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028 : https://www.theglobalfund.org/media/11613/strategy_globalfund2023-2028_narrative_fr.pdf

Dans les cas où le taux de co-infection par la tuberculose et le VIH est élevé, une demande conjointe tuberculose-VIH est requise.

Assouplissements pour les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles

Tous les pays ont été touchés par la pandémie de COVID-19, et de nombreux pays doivent encore faire face à des urgences et des problèmes multiples qui touchent leurs systèmes communautaires et de santé. Toutefois, certains pays présentent des fragilités⁴ et défis opérationnels supplémentaires dont il faut tenir compte.⁵ Les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles peuvent bénéficier d'assouplissements dans le processus de demande de financement.⁶

Examen de la demande de financement

Une fois déposés, les documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial (comme indiqué à l'annexe 1) étayeront l'examen préliminaire visant à s'assurer que toutes les exigences de la demande sont respectées et à établir les données de référence pour de futures périodes d'allocation. Les demandes de financement sont ensuite examinées par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP), qui se base sur ses [critères d'examen](#)⁷ publiés pour évaluer la pertinence technique, l'alignement sur la [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#), le potentiel d'impact et la pérennité potentielle de la demande de financement. Le CTEP tient aussi compte de tout progrès effectué par rapport aux enjeux soulevés dans les formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation, particulièrement ceux visant la période d'allocation 2020-2022.

Les candidats sont encouragés à prendre connaissance du [Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions](#)⁸ et à s'inspirer des leçons tirées, qui peuvent être appliquées aux programmes nationaux et contribuer à l'élaboration de demandes de financement fructueuses. Les candidats devraient aussi prendre connaissance des anciens formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation du CTEP de leur pays afin de démontrer que des progrès ont été faits quant aux enjeux ciblés par le passé.

En savoir plus

Le [Manuel du candidat](#)⁹ offre plus d'information sur le cycle de financement du Fonds mondial ainsi que des recommandations de matériel de formation sur l'élaboration de demandes de financement.

Pour toute question, veuillez écrire à accesstofunding@theglobalfund.org.

Changements importants au formulaire de reconduction de programme pour la période d'allocation 2023-2025

Les candidats qui ont rempli une demande de financement selon la démarche adaptée à la reconduction du programme par le passé reconnaîtront le formulaire pour la période d'allocation 2023-2025. Cette

⁴ Le terme « fragilité » s'aligne sur la terminologie utilisée par d'autres partenaires de développement, tels que l'[OMS](#), [Gavi](#), la [Banque mondiale](#) et l'[OCDE](#).

⁵ La note de politique relative aux contextes d'intervention difficiles est en cours de révision. En mars 2022, la liste des pays aux contextes d'intervention difficiles admissibles à l'aide financière pour la période d'allocation 2023-2025 comprenait l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, l'Irak, le Liban, le Libéria, le Mali, le Myanmar, le Nicaragua, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, la Palestine, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République populaire démocratique de Corée, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie, le Tchad, l'Ukraine, le Venezuela et le Yémen.

⁶ Comme indiqué dans la [Politique relative aux contextes d'intervention difficiles](#) - https://www.theglobalfund.org/media/8164/bm35_03-challengingoperatingenvironments_policy_fr.pdf

⁷ Mandat du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/5319/trp_technicalreviewpanel_tor_fr.pdf

⁸Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/10885/trp_2020-lessonslearned_report_fr.pdf

⁹ Manuel du candidat - https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel_applicanthandbook_guide_fr.pdf

section décrit les changements qui visent une harmonisation avec les attentes de la nouvelle [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#).

Les candidats sont encouragés à consulter le [Manuel du candidat](#) et les autres documents d'orientation du candidat pour en savoir plus sur ces éléments importants.

Participation et leadership des communautés les plus touchées

Le Fonds mondial reconnaît qu'une forte participation communautaire mène à des investissements équitables et durables, sensibles à l'âge et au genre, et fondés sur les données probantes et les droits humains. Afin d'encourager une dynamique où les communautés sont au cœur des programmes, les attentes quant à la participation et au leadership communautaires pendant l'élaboration des demandes de financement ont été précisées ; et sont reflétées dans deux nouvelles annexes qui doivent donc être jointes aux demandes :

- L'annexe sur les priorités des communautés et de la société civile pour les demandes de financement présentera les besoins ciblés au cours de l'élaboration de la demande ; pour chaque besoin, il faudra préciser s'il s'agit d'une priorité à inclure dans la demande de financement pour la somme allouée ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR).
- L'annexe Description du dialogue au niveau du pays décrira la structure de la participation et la participation elle-même au dialogue au niveau du pays mené pour étayer l'élaboration de la demande de financement.

Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays](#) pour connaître les attentes et les recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Investissement dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé

Les candidats doivent étudier la façon dont les investissements dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) vont au-delà des programmes de lutte contre les maladies et visent à harmoniser et à consolider des systèmes communautaires et de santé plus étendus.

Afin de s'assurer que les investissements dans des SRPS soient évalués dans leur globalité, les candidats qui soumettent une demande de financement en vue d'une reconduction de programme doivent joindre une annexe décrivant les lacunes et priorités en matière de SRPS.

Les candidats sont invités à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#),¹⁰ qui définit les « approches critiques » concernant les systèmes de laboratoire, de ressources humaines pour la santé et de gestion des produits de santé.

Le [Manuel du candidat](#) propose des recommandations relatives aux échéances des analyses et décisions permettant d'optimiser l'efficacité et la fluidité du dialogue au niveau du pays.

Préparation aux pandémies

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé et les programmes de lutte contre les maladies partout dans le monde mettent en évidence l'importance de la préparation aux éventuelles pandémies en parallèle à la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Les candidats doivent en tenir compte dans la période d'allocation 2023-2025 et présenter les étapes de cette préparation.

Dans bien des cas, les investissements relatifs à la préparation aux pandémies s'inscriront dans les modules et interventions SRPS priorisés pour l'allocation de fonds ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Ces modules comprennent les laboratoires, les ressources

¹⁰ Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé - https://www.theglobalfund.org/media/8831/core_resilientsustainablehealth_infonote_fr.pdf

humaines pour la santé, la surveillance ainsi que l'oxygène thérapeutique et les soins respiratoires. Lorsqu'il y a lieu, les interventions et activités spécifiques de ces modules devraient délibérément s'aligner sur le Règlement sanitaire international et en renforcer les capacités, conformément aux évaluations externes conjointes et plans d'action nationaux en matière de sécurité sanitaire ou par la mise en œuvre d'autres plans de préparation aux pandémies (notamment l'influenza) aux niveaux national et local.

Dans tous les cas, les candidats sont encouragés à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) pour en savoir plus sur la préparation aux éventuelles pandémies.

Compléter les tableaux de données essentielles

Les tableaux de données essentielles comprennent maintenant des champs et onglets supplémentaires que les candidats doivent remplir.

Une partie des tableaux est toujours préremplie par le Secrétariat du Fonds mondial à l'aide des ensembles de données publiques disponibles et de l'information envoyée au Fonds mondial dans le cadre des subventions existantes. Il est toujours demandé aux candidats de passer en revue ces données et de corriger toute information qui diffère des données d'analyse présentées dans la demande de financement. Les candidats doivent aussi remplir tous les tableaux de données qui n'ont pas été préremplis par le Secrétariat.

Les candidats sont encouragés à examiner et à remplir les tableaux de données essentielles avant de remplir le formulaire de demande en fournissant les données pertinentes sans oublier d'indiquer leur source. Lorsque les tableaux de données essentielles sont révisés et remplis, les candidats sont encouragés à se reporter à ces données en remplissant le formulaire de demande pour assurer l'uniformité des données fournies.

Éléments essentiels du programme

Les éléments essentiels du programme sont des interventions et des approches clés fondées sur des données probantes visant à atteindre les objectifs ambitieux énoncés dans les stratégies mondiales de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Lorsqu'ils font partie des programmes nationaux, les éléments essentiels du programme aident les pays à atteindre leurs objectifs nationaux. Afin d'assurer que les programmes sont en voie de satisfaire aux éléments essentiels du programme, les candidats doivent indiquer leurs progrès quant à l'atteinte de ces éléments pour la tuberculose et le VIH dans les tableaux des données essentielles. Les candidats au financement de programmes de lutte contre la tuberculose, le VIH et le paludisme des pays des portefeuilles essentiels et à fort impact sont également invités à décrire dans leur demande de financement tout plan visant à répondre aux éléments essentiels du programme qui n'ont pas été satisfaits.

Le Comité technique d'examen des propositions tiendra compte, dans son examen de la candidature, du degré de réalisation des éléments essentiels du programme.

Démonstration du rapport coût-efficacité

Le Fonds mondial s'attend à ce que toutes les demandes de financement démontrent un bon rapport coût-efficacité à travers les cinq dimensions (économie, efficacité, efficience, équité et viabilité), selon la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#).¹¹

Il n'y a pas de question spécifique sur le rapport coût-efficacité ; les candidats sont encouragés à démontrer les cinq dimensions dans leurs réponses tout au long du formulaire.

¹¹ Note d'information technique sur l'optimisation des ressources - https://www.theglobalfund.org/media/9351/core_valueformoney_technicalbrief_fr.pdf

Intensification des programmes complets visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains et au genre

Dans sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial s'est engagé à intensifier les démarches et les programmes complets visant à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre dans l'ensemble du portefeuille. Le CTEP évaluera si les programmes de réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre sont réellement complets et si leur portée permet de produire des résultats.

Renforcement des ressources nationales pour soutenir les systèmes de santé et la lutte contre les trois maladies

Les ressources nationales sont essentielles à l'atteinte et au maintien de résultats programmatiques (notamment pour les SRPS) et sont un facteur déterminant dans l'amélioration du rapport coût-efficacité. Les subventions du Fonds mondial ont un effet catalyseur et doivent compléter les priorités nationales pour les SRPS et la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Afin de démontrer que le financement national est priorisé dans les demandes de financement, les candidats doivent fournir de l'information sur les engagements de cofinancement, une analyse des efforts pour augmenter le financement du secteur de la santé, et une description détaillée des investissements nationaux, appuyée par des données et leurs sources.

Évaluation des risques

Conformément à la démarche de reconduction du programme, le formulaire ne contient aucune section consacrée aux risques, puisqu'il est présumé que les risques n'ont pas changé de façon significative depuis la demande précédente. Si le contexte et les risques du programme ont changé considérablement depuis son dernier examen par le CTEP, le candidat doit communiquer avec l'équipe de pays concernée pour évaluer si la reconduction du programme est la démarche la plus indiquée pour la demande de financement.

Protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

La protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS) nécessite la mobilisation et le soutien des partenaires du Fonds mondial, y compris les pays qui mettent en œuvre les programmes et leurs partenaires.

Pour la période d'allocation 2023-2025, tous les candidats sont encouragés, lors de la conception du programme, à cibler les risques liés à l'EAHS et à proposer des mesures d'atténuation pour chacun d'eux. Le recours à l'outil d'évaluation des risques liés à l'EAHS est facultatif.

Dépôt d'une demande de financement en vue d'une reconduction de programme

Recommandations quant au nombre de pages

Les candidats sont encouragés à fournir des réponses complètes et concises aux questions, en évitant la redondance. Ils sont également invités à utiliser des représentations visuelles, comme des graphiques ou des tableaux, pour illustrer les informations, les tendances ou les démarches importantes.

On recommande notamment le nombre de pages nécessaires pour une réponse complète et concise. Le nombre exact de pages peut varier selon le contexte du pays, mais le Comité technique d'examen des propositions demande à tous les candidats de mesurer la longueur de leurs réponses.

Documents complémentaires

Les candidats devraient mettre en référence uniquement les documents qui justifient la demande de financement ou qui sont nécessaires à la liste des éléments essentiels aux composantes, comme indiqué dans les notes d'information respectives.

Tous les documents en référence dans la demande de financement doivent être inclus dans la liste des abréviations et des annexes et joints à la demande. Seuls les documents explicitement cités dans le formulaire de demande doivent être joints.

Traduction de documents

Le Fonds mondial accepte les demandes rédigées en anglais, en français ou en espagnol. La langue de travail du Secrétariat et du CTEP est l'anglais.

Le Fonds mondial ne traduira que la partie narrative et les documents principaux du dossier de candidature déposé en français ou en espagnol. Des pièces supplémentaires peuvent être jointes dans la langue d'origine des documents, mais le Fonds mondial assure uniquement la traduction de sections spécifiques, dans les limites du raisonnable.

Étant donné que le Secrétariat ne peut pas assurer la traduction de tous les documents supplémentaires, les candidats sont encouragés à traduire et à transmettre en anglais les pièces jointes les plus importantes, dans la mesure du possible. Pour toute question relative aux traductions, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Demandes complètes

Les détails sur les documents à joindre à la demande de financement sont présentés à l'annexe 1. Le CTEP n'examinera que les dossiers de candidature complets.

Calendrier de dépôt de candidatures

Les candidats sont encouragés à déposer leur demande de financement pour une composante donnée bien avant la fin de la subvention actuelle pour cette composante, soit environ neuf mois avant. Pour la prochaine période d'allocation (2023-2025), toutes les subventions devront être approuvées par le Conseil d'administration avant la fin 2025. Consulter le [Manuel du candidat](#) pour en savoir plus sur le calendrier de dépôt des candidatures.

Dépôt de la candidature

La candidature complète doit être téléversée dans la page Web du Fonds mondial dédiée à la demande de financement spécifique. Le lien vers ce site sera communiqué au référent de l'instance de coordination nationale par l'équipe de pays. Le dossier complet de candidature doit être envoyé avant la date limite de la [période de présentation des demandes](#).

Transparence et confidentialité

Les demandes de financement peuvent être publiées par le Fonds mondial, conformément à la [Politique du Fonds mondial sur les documents](#).¹² Les documents publiés peuvent inclure le formulaire de demande de financement, les annexes (y compris le tableau du paysage de financement) et d'autres documents cités dans la demande.

Les données personnelles obtenues par le Fonds mondial au moyen des documents de la demande de financement et des processus du Département de l'Accès au financement sont traitées conformément aux

¹² Politique du Fonds mondial sur les documents (en anglais) - https://www.theglobalfund.org/media/5715/core_documents_policy_en.pdf

déclarations sur la confidentialité (en anglais), en particulier la [déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial](#).¹³

Remplir le formulaire de demande de financement

Pour remplir leur demande de financement, les candidats peuvent s'appuyer sur les ressources suivantes :

- Lettre d'allocation (communiquée à compter de décembre 2022)
- [Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#)
- [Manuel du candidat](#)
- Notes d'information du Fonds mondial : [VIH](#) ; ¹⁴[Tuberculose](#) ; ¹⁵[Paludisme](#) ; ¹⁶[Mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé](#)
- [Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial](#)¹⁷
- [Notes d'information techniques du Fonds mondial](#)¹⁸
- [Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#)¹⁹
- [Critères d'examen par le Comité technique d'examen des propositions](#)
- [Rapport d'observation du Comité technique d'examen des propositions pour la période d'allocation 2020-2022](#)
- [Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement](#)²⁰

Les candidats sont priés de faire référence aux tableaux de données essentielles révisés et remplis dans leurs réponses.

Les réponses à toutes les questions doivent être brèves et axées sur les données nécessaires à l'[examen](#) de la demande en fonction des contextes relatifs à l'épidémiologie, au genre, aux droits humains, au financement et à la riposte nationale. Les réponses doivent être spécifiques au pays.

Réponses aux questions

Le format des instructions pour la demande de reconduction de programme a changé depuis la dernière période d'allocation. Le guide suivant permet de vérifier que les réponses aux questions du formulaire sont complètes.

Question 1 : Fournir, pour chaque module, des renseignements sur les fonds demandés au Fonds mondial ainsi que les résultats attendus découlant de l'investissement du Fonds mondial.

Les questions sont communiquées telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de demande de financement. Une réponse complète couvre tous les points pertinents présentés dans ces instructions.

¹³ Déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial (en anglais) - <https://www.theglobalfund.org/en/legal/privacy-statement/>

¹⁴ Note d'information sur le VIH - https://www.theglobalfund.org/media/8828/core_hiv_infonote_fr.pdf

¹⁵ Note d'information sur la tuberculose - https://www.theglobalfund.org/media/8812/core_tuberculosis_infonote_fr.pdf

¹⁶ Note d'information sur le paludisme - https://www.theglobalfund.org/media/8872/core_malaria_infonote_fr.pdf

¹⁷ Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial -

https://www.theglobalfund.org/media/8967/fundingmodel_modularframework_handbook_fr.pdf

¹⁸ Notes d'information techniques - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

¹⁹ Directives pour l'établissement des budgets des subventions -

https://www.theglobalfund.org/media/9519/core_budgetingglobalfundgrants_guideline_fr.pdf

²⁰ Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement (en anglais) -

https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none"> ○ Principaux obstacles à la pérennité, mesures prises et mesures prévues pour y remédier. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les différentes dimensions de la pérennité, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les aspects financiers ; ▪ les programmes ; ▪ les systèmes de santé et communautaires ; ▪ la gouvernance. ○ Indiquer si les différents obstacles sont visés par la demande de financement, par le financement à effet catalyseur du Fonds mondial ou par d'autres initiatives entreprises par le pays.

La demande de financement est considérée comme complète seulement si chaque réponse comporte tous les points pertinents.

La colonne « détails » présente de l'information supplémentaire sur le point en question. Dans certains cas, il peut s'agir de références pour aider le candidat à répondre. Dans d'autres cas, ce peut être un rappel pour s'assurer que les réponses et les données sont cohérentes avec les différents documents de la candidature. Par ailleurs :

- Des verbes tels que **fournir, indiquer, énumérer ou décrire** signifient que des éléments précis sont attendus dans une réponse complète.
- Une expression comme « **prendre en compte** » indique que les candidats doivent évaluer des éléments donnés afin de déterminer s'ils s'appliquent au contexte du programme ou du pays. Les candidats ne sont pas tenus de fournir une réponse explicite pour chaque domaine à prendre en compte.

Les candidats ne sont pas tenus de répondre à l'aide de tableaux, à moins qu'ils ne soient fournis dans le formulaire de la demande de reconduction de programme. Les candidats peuvent présenter leurs réponses sous forme de tableaux s'ils contribuent à la concision de la réponse.

Informations de base

Ces données sont utilisées à des fins informatives :

Section	Information requise
Pays	Pays émetteur de la demande de financement (ou liste de pays en cas de demande multipays). Si le candidat n'est pas une instance de coordination nationale, préciser son nom et le confirmer d'avance avec l'équipe de pays.
Composante(s)	Composante(s) de la demande de financement (chaque composante peut inclure des modules pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé).
Date(s) de début prévu de la ou des subventions	Date(s) de début prévu du versement de la ou des subventions.
Date(s) de fin prévue de la ou des subventions	Date(s) de fin prévue de la ou des subventions.
Réциpiendaires principaux	Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre.

Devise	Devise applicable conformément à la lettre d'allocation ; préciser euro ou dollar US.
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	Montant sollicité dans les limites de l'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature et être conforme à la répartition entre les composantes du programme déposée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial.
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée	Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée. Le montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	Montant demandé dans la demande de fonds de contrepartie (si admissible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.

Sections et questions

Si possible, le candidat doit se reporter aux documents existants, tels que les documents sur la stratégie nationale, les évaluations ou les examens du programme. Seuls les documents cités devraient être inclus dans la liste des abréviations et des annexes.

Le document type de reconduction du programme comporte six sections dans lesquelles le candidat précise la demande de reconduction des financements du Fonds mondial :

À la section 1, le candidat doit fournir des renseignements sur les fonds demandés au Fonds mondial ainsi que les résultats attendus grâce à cet investissement.

À la section 2, le candidat doit expliquer comment les fonds de contrepartie alloués amélioreront l'impact et les résultats du programme à reconduire.

À la section 3, le candidat doit expliquer comment le programme actuel réagira aux changements dans le contexte du pays.

À la section 4, le candidat doit décrire comment le programme à reconduire demeure pertinent et en voie de produire des résultats et un impact.

À la section 5, le candidat doit confirmer si des adaptations sont nécessaires pour réaliser les nouveaux objectifs de la stratégie du Fonds mondial.

À la section 6, le candidat doit démontrer comment les modalités de mise en œuvre actuelles continueront de maximiser l'impact et d'atténuer les risques.

Section 1 : Demande hiérarchisée

Dans cette section, le candidat doit résumer, par module, les interventions pour lesquelles il demande un financement, expliquer pourquoi ces interventions sont jugées prioritaires, présenter les améliorations apportées aux programmes et démontrer comment les programmes répondent à certaines exigences.

Question 1 : Fournir pour chaque module des renseignements sur le financement demandé au Fonds mondial ainsi que les résultats attendus découlant de l'investissement du Fonds mondial.

Longueur recommandée : 1-1,5 page par module

Les investissements à financer en priorité doivent :

- être fondés sur des données probantes et être alignés sur les orientations normatives, le contexte épidémiologique et les enseignements tirés de la période de mise en œuvre actuelle, et viser à optimiser l'impact des projets de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- être axés sur le développement de SRPS, conformément à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS ;
- cibler des programmes fondés sur des données probantes destinés aux populations clés ou vulnérables ;
- contribuer à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre ;
- faire appel à des stratégies qui font progresser l'égalité des genres ;
- atteindre les populations les plus marginalisées au moyen d'approches fondées sur l'équité ;
- s'attaquer aux lacunes majeures afin de renforcer la pérennité de la lutte nationale contre les maladies, y compris les interventions financées par le Fonds mondial ;
- tenir compte du rapport coût-efficacité ;
- être conformes aux exigences de la demande²¹.

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Module #<Numéro> et <Nom>	Numéroter chaque module. Indiquer le nom du module faisant l'objet de la demande de financement, comme décrit dans le cadre de performance. Chaque module doit avoir un tableau distinct.
Intervention(s)	Lister les interventions spécifiques pour lesquelles un financement est demandé au Fonds mondial, comme décrit dans le cadre de performance. Pour chaque intervention, insérer et remplir une nouvelle ligne. Indiquer si l' intervention demandée diffère ou non de l'intervention du programme mis en œuvre dans la subvention en cours. La mention Nouveau indique que l'intervention est nouvelle ou n'a jamais été financée par le Fonds mondial. La mention Intensification signifie que l'intervention sera élargie sur le plan programmatique par rapport à la subvention en cours. La mention Reconduction indique que l'intervention se poursuit avec une envergure et une portée comparables. La mention Réduction signifie que l'intervention sera de moindre envergure par rapport à la subvention en cours.
Liste des activités	Dresser la liste des activités proposées pour le module qui sont nouvelles ou réduites/déclassées. Veuillez identifier les activités comprises dans la demande de financement 2020-2022 qui seront poursuivies ou intensifiées par la mention « Voir la demande de financement 2020-2022 ». Le candidat ne doit pas décrire la différenciation dans cette liste sommaire.
Montant sollicité	Indiquer le montant prévu au budget pour le module dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). Les candidats doivent s'assurer que les montants correspondent au document type du budget et

²¹ [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)

	que le montant total est égal au montant total de l'allocation inscrit sur la page de couverture de la présente demande de financement.
Résultats attendus	Énumérer les effets des interventions sur les populations, et/ou les principaux obstacles, et/ou les systèmes communautaires et de santé, et/ou les zones géographiques.

Ce tableau doit être reproduit pour chaque module demandé. Consulter l'[exemple de demande de financement avec examen complet](#) pour savoir comment remplir ce type de tableau. Veuillez noter les particularités de la demande de financement pour reconduction du programme. Si un pays qui soumet une demande de financement en vue d'une reconduction de programme utilise déjà la modalité de paiement en fonction des résultats, le candidat peut fournir de l'information sur les indicateurs de performance ou sur les jalons et les objectifs qui sont proposés pour obtenir un financement du Fonds mondial ; il peut aussi remplacer ou compléter le tableau de la section 1 par le tableau suivant, qui sera fourni par l'équipe de pays :

Indicateur de performance ou jalon	Objectif			Justification du choix de l'indicateur ou du jalon	Montant sollicité	Résultats attendus	Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties
	Valeur de référence	Année 1	Année 2				
<i>Ajouter des lignes si nécessaire</i>							

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Indicateur de performance ou jalon	Énumérer les indicateurs proposés qui seront directement liés à la définition des paiements. Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent être sélectionnés parmi les indicateurs de base du cadre modulaire du Fonds mondial .
Objectif	Indiquer l'objectif proposé, par année, et en précisant la valeur de référence. Ces valeurs doivent correspondre à celles figurant dans le cadre de performance.
Justification du choix de l'indicateur ou du jalon	Décrire l'analyse ou le raisonnement qui explique la priorisation de chaque intervention. Le candidat est fortement encouragé à citer des documents clés (p. ex. le tableau des lacunes programmatiques ou le plan stratégique national) pour étayer sa justification.
Montant sollicité	Indiquer le montant de décaissement associé à chaque indicateur dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). S'assurer que les montants correspondent à ceux indiqués sous Paiement en fonction des résultats dans le document type de budget et à ceux indiqués dans le cadre de performance.
Résultats attendus	Énumérer les effets des interventions sur les populations, les systèmes de santé et les zones géographiques.

Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties

Comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties.

Pour en savoir plus sur le paiement en fonction des résultats, consulter les [Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#) et les [Orientations concernant le paiement en fonction des résultats](#).²²

Section 2 : Fonds de contrepartie (le cas échéant)

Question 2.A : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire en quoi l'intégration des fonds de contrepartie accentuera les retombées et améliorera le résultat attendu de l'allocation dans le domaine pertinent aux fonds de contrepartie.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Le Fonds mondial peut avoir recours à une source de financement à effet catalyseur fournissant des « fonds de contrepartie » en vue d'inciter un sous-ensemble de pays à aligner leurs allocations sur des priorités stratégiques qui sont essentielles pour renforcer l'impact et atteindre les objectifs de la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).

Seuls les candidats admissibles ayant reçu une lettre d'allocation les informant que des fonds de contrepartie leur ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025 sont tenus de répondre aux questions de cette section.

Pour en savoir plus sur les fonds de contrepartie, consulter la Note d'orientation sur les fonds de contrepartie (à venir).

Pour chaque domaine prioritaire des fonds de contrepartie lié à une composante présentée dans la présente demande de financement, résumer les éléments suivants :

Élément

Détails

- Décrire comment les fonds de contrepartie accentueront les retombées et amélioreront les résultats attendus de l'allocation pour le domaine prioritaire.
- Comment le financement supplémentaire permet d'obtenir des fonds supplémentaires auprès d'autres sources ou d'intensifier des interventions innovantes déjà en place, le cas échéant.
- **Si des fonds de contrepartie ont été reçus dans la période précédente**, décrire les retombées de ces investissements.

Si aucun fonds de contrepartie n'a été alloué pour la période d'allocation 2023-2025, simplement indiquer « aucun fonds de contrepartie n'a été alloué » dans la réponse.

²² Orientations concernant le paiement en fonction des résultats - https://www.theglobalfund.org/media/12508/core_pfr-guidance_note_fr.pdf

Question 2.B : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire la façon dont les conditions programmatiques et d'accès ont été remplies.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Pour chaque domaine prioritaire énoncé dans la lettre d'allocation, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
Le cas échéant, comment les conditions programmatiques ont été remplies.	
Le cas échéant, comment les conditions d'accès ont été remplies.	

Section 3 : Qu'est-ce qui a changé ? Le point sur le contexte épidémiologique et les politiques et stratégies nationales

Pour fournir les réponses demandées dans cette section, le candidat doit déterminer s'il y a eu des changements dans deux domaines contextuels clés.

Si le candidat répond « **Oui** » pour un domaine contextuel, il ne doit répondre qu'aux sous-questions spécifiques au domaine contextuel en question (p. ex. si un candidat répond « Non » pour les changements épidémiologiques et « Oui » pour les changements d'orientation normative, il ne doit répondre qu'aux sous-questions liées aux changements d'orientation normative).

Question 3.A : Y a-t-il eu des modifications importantes du contexte épidémiologique du pays depuis la dernière demande de financement ? Oui ou non.

Si oui, longueur recommandée : 0,5-1 page par composante

Pour répondre à cette question, le candidat doit prendre en compte les points suivants :

Éléments à considérer	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Incidence du COVID-19 et de toute autre situation d'urgence sur les systèmes de santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte tout événement lié aux changements environnementaux ou climatiques qui ont eu une incidence sur les systèmes de santé.○ Prendre en compte tout bouleversement social ou politique majeur, tout conflit ou tout événement lié à la sécurité ayant eu une incidence sur les systèmes de santé.
<ul style="list-style-type: none">○ L'évolution importante des tendances quant à la prévalence ou aux taux de déclaration ou d'incidence.	
<ul style="list-style-type: none">○ Variation dans les principaux facteurs sociaux, structurels et comportementaux des épidémies.	
<ul style="list-style-type: none">○ Changements dans les inégalités et obstacles liés aux droits humains et au genre.	
<ul style="list-style-type: none">○ Évolution du contexte juridique, stratégique, politique et social,	

notamment l'évolution des défis en matière de sécurité et de sûreté pour les populations clés et vulnérables et les changements dans le système de santé relativement aux maladies, aux communautés les plus touchées et à l'équité en matière de santé.

- Émergence ou évolution de la résistance aux médicaments et aux insecticides.
- Variation de la couverture des interventions destinées à la population générale ou à des populations clés ou vulnérables spécifiques.

Si « oui », expliquer dans quelle mesure ces changements nécessitent d'adapter le programme.

Pour répondre à cette question, le candidat doit résumer les aspects suivants :

Élément

Détails

- Conséquences de ces changements sur l'approche stratégique globale et principales interventions programmatiques pour lesquelles la reconduction est demandée.
- Quels ajustements programmatiques ont été réalisés ou prévus en réponse à l'évolution du contexte épidémiologique.
- **Si les plans d'intervention contre le COVID-19 et d'autres mesures d'urgence ont eu des impacts sur le système de santé** : décrire à quel point les interventions d'urgence ont détourné les ressources des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.
- **S'il y a eu évolution importante des tendances quant à la prévalence ou aux taux de déclaration ou d'incidence** : décrire à la lumière de toutes les données disponibles.
- Indiquer :
 - L'évolution importante des tendances quant à la prévalence ou aux taux de déclaration ou d'incidence ;
 - les principaux facteurs sociaux, structurels et comportementaux des épidémies ;
 - l'évolution des obstacles liés aux droits humains et au genre et des tendances dans l'inégalité en matière de santé ;

- la résistance aux médicaments et aux insecticides ;
- la couverture des interventions destinées à la population générale ou à des populations clés ou vulnérables spécifiques.
- Les candidats sont encouragés à faire référence aux tableaux de données essentielles dans leurs réponses.

Question 3.B : Y a-t-il eu des modifications importantes apportées aux éléments suivants depuis la dernière demande de financement : orientations normatives ou approches techniques adoptées dans le cadre de la politique nationale ou stratégie nationale appliquée au programme ? Oui ou non.

Si oui, longueur recommandée : 0,5 page

Pour répondre à cette question, le candidat doit prendre en compte les points suivants :

Éléments à considérer

- Disponibilité de nouveaux régimes thérapeutiques.
- Nouvelles approches thérapeutiques.
- Nouvelles stratégies en santé, comme une feuille de route pour la couverture sanitaire universelle.

Si « **oui** », expliquer dans quelle mesure ces changements nécessitent d'adapter le programme :

Pour répondre à cette question, le candidat doit résumer les aspects suivants :

Élément

Détails

- Changements dans les orientations normatives et les approches techniques depuis la dernière demande de financement.
- Conséquences de ces changements sur l'approche stratégique globale et principales interventions programmatiques pour lesquelles la reconduction est demandée.
- Ajustements programmatiques réalisés ou prévus en réponse à l'évolution du contexte.
- **Si une feuille de route a été élaborée en vue d'instaurer une couverture sanitaire universelle** : préciser les liens et le degré d'alignement avec le programme actuel.

Si la réponse aux deux questions est « **non** », indiquer « non » et passer aux questions suivantes.

Section 4 : Qu'est-ce qui n'a pas changé ? Maintien de la pertinence et des retombées

Question 4 : Décrire comment le programme existant est en voie de produire des résultats et retombées et en quoi il reste pertinent.

Longueur recommandée : 1 page

Pour répondre à cette question, se référer aux données probantes disponibles, aux enseignements tirés et aux contributions des partenaires techniques et des principales parties prenantes.

Résumer la façon dont les investissements continus sont toujours les mieux placés pour obtenir le plus grand impact tout en abordant les questions suivantes :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Pour les demandes de financement conjointes pour la lutte contre la tuberculose et le VIH : Comment les investissements tirent parti de l'innovation pour accélérer les progrès dans la réduction des nouvelles infections.	
<ul style="list-style-type: none">○ Comment s'attaque-t-on aux obstacles structurels pour améliorer les résultats de la lutte contre les trois maladies.	<ul style="list-style-type: none">○ Préciser comment les programmes proposés permettront de lever les obstacles liés aux droits humains, au genre et à l'âge, en soulignant les facteurs sociaux et structurels.○ Consulter les notes d'information techniques pour concevoir des programmes de défense des droits humains de qualité et fondés sur des données probantes.
<ul style="list-style-type: none">○ Comment le programme soutient l'équité, la pérennité et un impact durable.○ Comment le programme place les personnes et les communautés au cœur des interventions.	
<ul style="list-style-type: none">○ Comment le programme entend rattraper les retards liés à la prestation des services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (découlant du COVID-19 ou d'autres facteurs importants).	<ul style="list-style-type: none">○ Le candidat doit se reporter aux sources disponibles sur les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le programme.
<ul style="list-style-type: none">○ En cas de contexte d'intervention difficile : Expliquer tout changement des facteurs contextuels relativement à la classification du pays.	<ul style="list-style-type: none">○ Consulter la Note de politique opérationnelle sur les contextes d'intervention difficiles.

Section 5 : Axes stratégiques

Le Fonds mondial a approuvé une nouvelle stratégie. Indiquer s'il est nécessaire d'ajuster la conception du programme, les modalités de mise en œuvre et le budget pour qu'ils correspondent aux objectifs de la stratégie :

Questions 5 A, B et C : Les objectifs stratégiques ci-dessous sont-ils déjà visés par la ou les subvention(s) existante(s) ? Oui/Non/En partie :

- A. Maximiser les systèmes de santé intégrés et centrés sur la personne.
- B. Maximiser l'engagement et le leadership des communautés les plus touchées.
- C. Maximiser l'équité en matière de santé, l'égalité de genre et les droits humains.

Longueur recommandée : 0,5 page pour chaque réponse « Non » ou « En partie »

Les programmes financés par le Fonds mondial doivent être alignés sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#). Pour répondre à cette question, déterminer si le programme doit être adapté afin que son maintien contribue à la réalisation des objectifs généraux énoncés dans la stratégie.

Si la réponse est « **Oui** », indiquer seulement « **Oui** » et passer aux questions suivantes.

Si la réponse est « **Non** » ou « **En partie** », les candidats doivent décrire, pour cette question :

Élément

Détails

- Déterminer si le programme comportera des ajustements ou des efforts supplémentaires pendant l'élaboration de la subvention ou sa mise en œuvre.
- **Si la réponse à la question 5.A est « Non » ou « En partie » :** indiquer les mesures à prendre pour atténuer les conséquences environnementales potentielles des programmes.
 - Indiquer toute évaluation existante ou prévue de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques.
 - Décrire les efforts d'atténuation (quelle que soit la source de financement) et expliquer comment les investissements compléteront les efforts existants ou prévus.
 - Indiquer les investissements dans les systèmes de gestion des déchets. Si le financement n'est pas demandé pour assurer la gestion des déchets, décrire les systèmes de gestion déjà en place.
 - Indiquer comment les investissements permettent d'adopter et/ou d'encourager la logistique inverse, l'approvisionnement écologique, le recyclage et la reprise des produits en fin de vie.
 - Le candidat doit se reporter à la Note d'information technique pour une gestion durable des déchets médicaux.

Question 5.D : Préparation aux pandémies

Si la réponse est « Non » ou « En partie », longueur recommandée : 1 page

Les candidats sont encouragés à se reporter à la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) avant d'élaborer leurs réponses à cette question.

Les investissements dans ce domaine devraient être axés sur le renforcement des capacités de préparation aux pandémies plutôt que sur le volet de la riposte. Il est reconnu que les investissements

dans la « préparation à la riposte » (notamment dans les capacités d'appoint) peuvent être difficiles à distinguer des interventions d'urgence sanitaire réelles dans certains contextes et dans certaines circonstances. Toutefois, ces investissements devraient se concentrer sur la planification de capacités suffisantes pour assurer une riposte efficace, sans réellement financer des interventions spécifiques.

Si la réponse est « **Oui** », indiquer seulement « **Oui** » et passer aux questions suivantes.

Si la réponse est « **Non** » ou « **En partie** », les candidats doivent décrire :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement des évaluations courantes et de l'évaluation des lacunes dans les résultats des mesures de préparation et d'intervention en fonction du cadre de suivi et d'évaluation du Règlement sanitaire international. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les évaluations externes conjointes, les examens a posteriori et les exercices de simulation, en plus des nouvelles mesures de respect des délais, le cas échéant.
<ul style="list-style-type: none"> ○ MInformation sur l'état d'avancement d'autres stratégies connexes (entre autres pour les pandémies d'influenza, le COVID-19, le virus Ebola et le choléra), lorsqu'elle est disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Si cette information est résumée dans les documents nationaux, fournir des numéros de page et des titres de sections pertinentes au lieu d'un résumé.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Se reporter aux priorités opérationnelles à court, à moyen et à long terme, telles qu'elles figurent dans le Règlement sanitaire international et les plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire, ainsi qu'à d'autres stratégies connexes (entre autres pour les pandémies d'influenza, le virus Ebola et le choléra), lorsqu'elles sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer si un financement est disponible pour ces priorités.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Priorités opérationnelles à court, à moyen et à long terme pour la préparation aux pandémies d'après le plan et les stratégies présentés à la question 1.3. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer si un financement est disponible pour ces priorités.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesures prises pour harmoniser les programmes conjoints de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, pour tirer des leçons de la riposte efficace à ces pandémies et pour contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan complet de 	

préparation aux pandémies aux niveaux national et local.

- Comment les programmes renforcent les capacités indispensables à la riposte aux épidémies de maladies infectieuses, ainsi qu'à leur détection et à leur prévention.
- Comment les investissements proposés pour la préparation aux pandémies complètent les investissements dans le renforcement des systèmes communautaires et de santé.

Question 5.E : Pérennité : Indiquer s'il existe des obstacles majeurs à la pérennité de la riposte nationale Oui ou non.

Si oui, longueur recommandée : 1 page

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)²³ et de sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial encourage fortement les pays à relever et à corriger les principaux obstacles à la pérennité ainsi qu'à améliorer le financement national de la santé et des interventions de riposte nationale. Ces stratégies sont essentielles à l'obtention d'un impact programmatique et au maintien des avancées réalisées avec le soutien du Fonds mondial.

La présente section de la demande de financement porte spécifiquement sur la définition des principaux obstacles à la pérennité qui nuisent à la riposte nationale et sur la façon dont ces obstacles sont levés ou atténués. Elle décrit également les tendances générales quant au financement des interventions nationales par le pays et la manière dont il tire parti de la stratégie de cofinancement du Fonds mondial.

Pour répondre aux questions ci-dessous, le candidat doit se reporter à la section sur le financement national dans la lettre d'allocation, à la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#)²⁴, à la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#), aux tableaux du paysage de financement dûment remplis, aux tableaux des lacunes programmatiques, aux plans stratégiques nationaux (coûts y compris) et aux autres documents nationaux pertinents, tels qu'un plan de pérennité et/ou un plan de travail en vue de la transition, le cas échéant. Si l'information se trouve dans des documents du pays, le candidat peut indiquer les sections précises des documents fournis au lieu d'en fournir une description dans le texte.

Si la réponse à cette question est « oui », le candidat doit tenir compte non seulement de la façon dont la demande de financement corrige ces problèmes, mais aussi des réformes de financement de la santé et autres projets prévus par le pays. Cette question doit inclure une indication quant à la réduction importante des fonds disponibles pour la riposte nationale qui proviennent de sources nationales et externes au cours de la période d'allocation actuelle et de la suivante.

Si la réponse est « Non », indiquer « Non » et passer aux questions suivantes.

²³ Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

²⁴ Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement : https://www.theglobalfund.org/media/6677/core_sustainabilityandtransition_guidancenote_fr.pdf

Si la réponse est « **Oui** », les candidats doivent décrire :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Principaux obstacles à la pérennité, mesures prises et mesures prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les différentes dimensions de la pérennité, notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les aspects financiers ;▪ les programmes ;▪ les systèmes de santé et communautaires ;▪ la gouvernance.○ Indiquer si les différents obstacles sont visés par la demande de financement, par le financement à effet catalyseur du Fonds mondial ou par d'autres initiatives entreprises par le pays.○ Pour en savoir plus, consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement, qui décrit une grande variété d'obstacles à la pérennité de la riposte nationale et peut orienter les réponses à cette question.
<ul style="list-style-type: none">○ Obstacles à la pérennité des programmes et des services de santé financés principalement par des sources externes (dont le Fonds mondial), mesures prises et mesures prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les difficultés des organisations communautaires et dirigées par la communauté qui dépendent souvent fortement d'un financement externe. Le cas échéant, décrire le cadre juridique porteur lié au financement public et à l'établissement de contrats (souvent appelés « contractualisation sociale ») pour la prestation de services fournis par des organisations communautaires et dirigées par la communauté et de la société civile et destinés notamment aux populations clés et vulnérables.○ Fournir une analyse de toute dépendance particulière au financement du Fonds mondial pour des interventions clés, en particulier celles qui sont essentielles à l'impact de la riposte nationale, en tenant compte des contextes programmatique et épidémiologique.
<ul style="list-style-type: none">○ Réformes du financement de la santé et initiatives visant à renforcer le financement global de la santé et de la riposte nationale.	<ul style="list-style-type: none">○ Quelques exemples :<ul style="list-style-type: none">▪ réformes du financement de la santé, notamment pour soutenir une mobilisation accrue des ressources, la mise en commun des ressources et l'achat stratégique de services et produits de santé ;▪ élaboration de stratégies de financement de la santé ou mise en œuvre de stratégies existantes ;▪ efforts visant à concrétiser et à financer la couverture sanitaire universelle, y compris ceux visant à éliminer les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé ;▪ analyse des difficultés liées à la pérennité financière et à la transition ;▪ autres efforts déployés pour consolider la pérennité financière.○ Indiquer les contributions existantes d'autres partenaires pour soutenir les initiatives et réformes du financement de la santé.○ Expliquer en quoi la demande de financement appuie les initiatives et réformes du secteur de la santé prévues ou en cours, le cas échéant.

- Changements dans le financement national ou externe.
- Indiquer l'ajout ou le retrait de tout donateur important ou une augmentation ou diminution importante du financement national.
- Indiquer les récents gains providentiels (p. ex. pétrole ou exploitation minière) et/ou les répercussions externes sur l'économie.
- Autres difficultés ayant une incidence sur la disponibilité du financement et la pérennité de la riposte nationale.
- Décrire toute autre difficulté (non abordée ci-dessus) qui pourrait avoir une incidence sur le financement disponible et la pérennité de la riposte nationale.
- Comment les changements auront une incidence sur la capacité de respecter les engagements de cofinancement pendant la période de mise en œuvre actuelle.
- Décrire comment les difficultés mentionnées ci-dessus auront un impact sur la capacité du pays à respecter les engagements de cofinancement pris pour la période d'allocation 2020-2022, le cas échéant.
- Comment les changements auront une incidence sur la capacité de respecter les futurs engagements de cofinancement au cours de la prochaine période de mise en œuvre.
- Décrire comment les difficultés mentionnées ci-dessus auront un impact sur la capacité du pays à respecter les futurs engagements de cofinancement pendant la période d'allocation 2023-2025, le cas échéant.

Question 5.F.i : Financement national et mobilisation des ressources : Expliquer comment les engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 ont été honorés.

Longueur recommandée : 0,5 page

Cette section explique spécifiquement comment et dans quelle mesure le pays a honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022, et comment il augmentera le financement national et le cofinancement de la riposte nationale et des systèmes de santé au cours de la période d'allocation 2023-2025. En évaluant les questions ci-dessous et en y répondant, le pays doit prendre en considération les exigences de cofinancement du Fonds mondial telles que décrites dans la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#) et se référer à la section sur le financement national de la lettre d'allocation.²⁵

Il est essentiel d'inclure les renseignements complémentaires aux questions suivantes dans la demande de financement, y compris les sources des données liées au financement des systèmes de santé, des projets de riposte nationale et des engagements de cofinancement. Il est également important d'assurer la cohérence entre l'information de la demande de financement, le tableau de paysage du financement et la lettre d'engagement (si elle est présentée au moment de la demande de financement).

Résumer les éléments suivants :

²⁵ Les rapports du PEPFAR sur l'alignement des ressources pour le VIH doivent également être consultés lors de la préparation de cette section pour les pays suivants : *Afrique du Sud, Angola, Bénin, Birmanie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Laos, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDC, République dominicaine, République kirghize, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Ukraine, Vietnam, Zambie, Zimbabwe*. Veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds pour accéder à ce document.

Élément

Détails

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Tendances des dépenses publiques consacrées à la santé. | <ul style="list-style-type: none">○ Expliquer globalement comment les dépenses publiques consacrées à la santé ont évolué au cours de la période d'allocation 2020-2022 par rapport à la période d'allocation 2017-2019, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé.○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a eu une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques consacrées à la santé. |
| <ul style="list-style-type: none">○ Augmentation des investissements nationaux en soutien à des projets de riposte nationale au cours de la période d'allocation 2020-2022. | <ul style="list-style-type: none">○ Indiquer les investissements nationaux en soutien aux SRPS et aux projets de riposte nationale et mentionner leur provenance de même que les sources d'information utilisées.○ Indiquer si les investissements supplémentaires satisfont aux exigences de la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement et dans la lettre d'engagement. |
| <ul style="list-style-type: none">○ Domaines programmatiques particuliers ayant été appuyés par le cofinancement national et augmentation des investissements du pays dans ces domaines au fil du temps. | <ul style="list-style-type: none">○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement. |
| <ul style="list-style-type: none">○ Si le candidat a accepté de financer des interventions programmatiques ou activités particulières dans le cadre de ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 : préciser lesdits engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés. | <ul style="list-style-type: none">○ Dans certains cas, le Fonds mondial et les pays ont convenu de certaines activités très spécifiques qui seront financées dans le cadre d'engagements de cofinancement. Si c'est le cas pour la présente demande, détailler les engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés. |
| <ul style="list-style-type: none">○ Si le pays n'a pas entièrement honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 : expliquer pourquoi. | <ul style="list-style-type: none">○ Justifier le fait que le pays n'a pas honoré ses engagements de cofinancement et préciser toute mesure prévue pour lever ces obstacles lors de la prochaine période d'allocation. |

Question 5.F.ii : Financement national et mobilisation des ressources : Décrire comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, quels seront les dispositifs de suivi et de rapport utilisés, et quelles sont les mesures prévues pour pallier les déficits de financement restants.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Dépenses publiques prévues pour la santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer globalement comment évolueront les dépenses publiques consacrées à la santé au cours de la période d'allocation 2023-2025 par rapport à la période d'allocation 2020-2022, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé.○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques prévues pour la santé.
<ul style="list-style-type: none">○ Augmentation du cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, engagement financier global et montants supplémentaires destinés à être investis dans les SRPS et les projets de riposte nationale.	<ul style="list-style-type: none">○ Expliquer sommairement comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025 (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées).○ Indiquer si les engagements supplémentaires satisfont aux exigences de la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.○ Si les engagements ne sont pas suffisamment conformes à la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, expliquer pourquoi.○ Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement.○ Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
<ul style="list-style-type: none">○ Domaines programmatiques à soutenir par le cofinancement.	<ul style="list-style-type: none">○ Fournir une vue d'ensemble des besoins de financement pour le plan stratégique national et les principaux facteurs de coûts.○ Indiquer les principales interventions du plan stratégique national qui seront soutenues par le cofinancement.○ Assurer la cohérence avec l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.○ Assurer la cohérence avec l'analyse de la couverture des interventions du tableau des lacunes programmatiques.○ Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
<ul style="list-style-type: none">○ Déficits de financement restants pour les principaux axes programmatiques, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none">○ Décrire le financement disponible et les déficits pour les principaux axes programmatiques.○ Assurer la cohérence de l'information avec celle du tableau du paysage de financement, notamment le déficit général et le détail des déficits de financement.
<ul style="list-style-type: none">○ Mesures prévues pour cibler des ressources nationales ou des gains d'efficacité afin de réduire les déficits de financement pour la période d'allocation 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none">○ Décrire les actions prévues pour cibler des ressources nationales supplémentaires ou d'autres sources de financement, ou pour améliorer l'efficacité des ressources actuelles afin de réduire les déficits de financement des principaux axes programmatiques.

- Suivi et communication des engagements de cofinancement.
- Façon dont la demande de financement contribue à une production et une utilisation améliorées de données de qualité sur le financement du secteur de la santé.
- Façon dont la demande de financement soutient les dépenses nationales pour des produits de santé utilisés pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, et pour des investissements dans des systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement.
- Décrire les mesures de suivi et de communication au Fonds mondial des engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2023-2025.
- Si une lettre d'engagement est jointe à la demande de financement, elle doit indiquer les mesures de vérification et de communication des engagements.
- Le cas échéant, décrire comment la demande de financement contribue à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et/ou l'institutionnalisation de mécanismes de suivi des dépenses.
- Décrire les systèmes de suivi de ces dépenses.

Question 5.G : Éléments essentiels du programme : Incrire les éléments essentiels du programme qui n'ont pas encore été réalisés, expliquer pourquoi et décrire la méthode suggérée pour y parvenir dans les années à venir.

Longueur recommandée : 0,5 page par composante

Pour montrer que les programmes sont en voie de réaliser les éléments essentiels du programme, les candidats doivent indiquer les progrès réalisés pour atteindre ces normes, lesquelles sont détaillées dans les [notes d'information](#) respectives.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre la tuberculose ou le VIH : en se référant à l'onglet rempli Éléments essentiels du programme dans les tableaux de données essentielles, indiquer quels éléments essentiels du programme n'ont pas encore été atteints, et expliquer pourquoi.	○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.
○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre le paludisme : décrire l'état d'avancement de tout élément essentiel du	○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.

programme présentant un écart,
et expliquer cet écart.

Si tous les éléments essentiels du programme ont été mis en œuvre, indiquer « Tous les éléments essentiels du programme ont été couverts. »

Section 6 : Mise en œuvre

En contexte de reconduction du programme, il est présumé que les modalités de mise en œuvre actuelles restent efficaces et permettent toujours d'atteindre les objectifs du programme et l'impact attendu au cours de la prochaine période d'allocation. Les bénéficiaires et sous-bénéficiaires principaux demeurant les mêmes, les candidats sont invités à expliquer tout changement mineur nécessaire pour rendre les subventions encore plus efficaces.

Question 6 : Faut-il apporter des modifications aux modalités de mise en œuvre ? Oui ou non.

Longueur recommandée : 0,5 page

Si la réponse est « **Non** », il suffit d'indiquer « **Non** ».

Si la réponse est « **Oui** », les candidats doivent décrire :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Maintien ou amélioration des résultats du programme.	<ul style="list-style-type: none">○ L'ICN peut décider de garder les modalités en l'état ou, par exemple, les rationaliser davantage en réduisant le nombre de subventions en vue de mieux coordonner, mieux superviser et mieux intégrer les services.○ D'autre part, l'ICN peut évaluer si la modalité de paiement en fonction des résultats contribuerait à améliorer l'efficacité.
<ul style="list-style-type: none">○ Prise en compte des risques relevés ou attendus.	
<ul style="list-style-type: none">○ Conséquences potentielles des risques anticipés sur l'ensemble du système de santé (inclure les mesures d'atténuation prises ou prévues).	
<ul style="list-style-type: none">○ Rôle des organisations communautaires relativement aux modalités de mise en œuvre.	
<ul style="list-style-type: none">○ Contribution des subventions à l'atteinte de résultats optimaux et/ou à la réduction des coûts unitaires par le choix des intrants et des processus pour les investissements dans les programmes et les systèmes.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte la façon de s'assurer que les ressources sont du bon type et de bonne qualité et qu'elles sont acquises au coût le plus bas à long terme.○ Prendre en compte les mesures permettant de réaliser des économies, telles que l'intégration, les économies d'échelle et la rationalisation.○ Décrire les efforts pour réduire les coûts de gestion du programme.○ Décrire les efforts pour réduire au maximum les risques fiduciaires et renforcer l'économie par l'exploitation ou le

renforcement des processus de gestion des achats et des finances.

- **En cas de contexte d'intervention difficile :**
conception des modalités de mise en œuvre proposées en vue d'assurer le bon fonctionnement dans le contexte national ou régional unique.
- Décrire les modalités de mise en œuvre en lien avec les investissements en préparation aux pandémies.
- Gestion de la coordination entre les mécanismes actuels et les référents du Règlement sanitaire international.

Si une réponse à cette question est donnée, cette section doit être en adéquation et complétée avec la cartographie des modalités de mise en œuvre, comme il est indiqué dans le document [Instructions concernant la cartographie des modalités de mise en œuvre](#).²⁶

²⁶ Instructions concernant la cartographie des modalités de mise en œuvre - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer

Cette liste de vérification présente au candidat chacun des éléments clés à soumettre avec la demande de financement, en plus des exigences de dépôt et de liens vers d'autres ressources pertinentes à la démarche de reconduction du programme.

Documents examinés par le Comité technique d'examen des propositions

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Formulaire de reconduction de programme	Le formulaire de demande est utilisé pour proposer et justifier le financement demandé.	Le candidat est informé dans sa lettre d'allocation s'il doit utiliser le document type de la demande de reconduction de programme.	Le document contient les instructions relatives au document type de la demande de reconduction de programme.	Les webinaires et les formations en ligne sur la reconduction de programme sont disponibles sur la plateforme iLearn.	L'équipe de pays remettra au candidat le document type de demande de financement en format Word. Des versions PDF sont disponibles sur le site Web du Fonds mondial à titre de référence.
<input type="checkbox"/> Cadre de performance	Le cadre de performance montre comment le candidat fera le suivi des résultats tout au long du programme financé par le Fonds mondial.	Le candidat est tenu de soumettre un cadre de performance avec chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le cadre de performance sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du cadre de performance est transmis par l'équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Budget détaillé	Le budget indique le coût des interventions prioritaires pour le financement.	Le candidat doit joindre un budget à chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le budget sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du budget est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Tableau des lacunes programmatiques	Le tableau des lacunes programmatiques vise à relever les principales lacunes en matière de couverture dans le pays pour chaque module ou intervention, et à analyser la façon dont ces lacunes peuvent être comblées par le Fonds mondial et d'autres formes d'appui.	Tous les candidats qui demandent le financement des services doivent soumettre ce document. Si aucune prestation de services n'est demandée, le candidat n'a pas à soumettre cette annexe. À la place, il peut utiliser le document type du cadre de performance et ne remplir que la section relative à la mesure du suivi dans le plan de travail.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans chaque document type. Le tableau des lacunes programmatiques concernant les agents de santé communautaires peut être utilisé pour les trois maladies et les SRPS.	Une formation en ligne sur le tableau des lacunes programmatiques sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes . Il existe des tableaux de déficits programmatiques distincts pour : <ul style="list-style-type: none"> • le paludisme. • la tuberculose. • le VIH. • la tuberculose/le VIH. • les agents de santé communautaire.
<input type="checkbox"/> Tableau du paysage de financement	Le tableau du paysage de financement fournit des informations financières sur le financement des stratégies nationales se rapportant à la lutte contre les maladies et aux systèmes de santé.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le tableau du paysage de financement sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Demande de financement hiérarchisé au-delà de la somme allouée	La demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR) représente des modules et des interventions stratégiques	Une PAAR d'au moins un élément (comme l'intensification d'une activité) est requise pour chaque demande de financement. Des interventions déjà approuvées par le Comité technique d'examen des propositions peuvent donc être immédiatement intégrées dans une subvention lorsque des gains	Des instructions sont incluses dans le document type.		Propre à chaque candidat, le document type de la PAAR est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	supplémentaires fondés sur des données probantes et chiffrés en vue d'investissements qui ne sont pas inclus dans le montant de l'allocation.	d'efficacité sont constatés pendant l'établissement de la subvention et sa mise en œuvre. Les candidats peuvent aussi déposer une demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée actualisée pendant la mise en œuvre de la subvention avec l'accord du Secrétariat du Fonds mondial, si cela est justifié par une évolution importante du contexte du pays, ou dans l'hypothèse réaliste où des fonds supplémentaires pourraient devenir disponibles.			
<input type="checkbox"/> Document type de gestion des produits de santé	Cet outil présente l'ensemble des produits de santé et des technologies médicales qui seront financés par le Fonds mondial.	Ce document n'est requis que pour les candidats qui demandent du financement pour couvrir les frais de produits de santé ou les coûts de gestion associés.	Les instructions sont envoyées par l'équipe de pays aux candidats.	Des directives détaillées sont disponibles ici .	Les équipes de pays envoient le document type de gestion des produits de santé aux candidats.
<input type="checkbox"/> Cartographie des modalités de mise en œuvre	La cartographie fournit une présentation visuelle des liens entre les financements, les organisations et les programmes visés par une subvention ou un groupe de subventions.	La cartographie doit être envoyée avec la demande de financement en partant du principe que le programme est reconduit avec le même bénéficiaire principal.	Les instructions sont disponibles ici .		
<input type="checkbox"/> Annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS	La présente annexe fournit une analyse des besoins des systèmes	Le candidat est tenu de soumettre la même annexe avec chaque demande de financement et de la mettre à jour si			Disponible sur la page Formulaire de demande

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	de santé et communautaires ainsi qu'un plan sur la façon dont chacune des demandes de financement répondra collectivement à ces besoins.	des demandes de financement distinctes sont soumises à différentes périodes d'examen.			de financement et documents connexes.
<input type="checkbox"/> Évaluation des questions de genre, si disponible	Cette évaluation est utilisée pour mesurer les progrès accomplis quant à la réalisation des objectifs d'égalité des genres dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Si une telle évaluation est disponible, le candidat doit soumettre une évaluation distincte par composante.			
<input type="checkbox"/> Évaluation des obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services, si disponible	Ce document sert à évaluer les programmes existants dans l'optique de lever les obstacles liés aux droits humains et d'élaborer des recommandations d'intensification pour s'attaquer globalement à l'ensemble des obstacles pour toutes les populations.	Si disponibles, des évaluations doivent être déposées pour les composantes du VIH, de la tuberculose et du VIH/tuberculose qui sont incluses dans la demande. Pour les composantes du paludisme, le candidat doit recourir à une évaluation qualitative, notamment à l'aide de l'outil Malaria Matchbox.			
<input type="checkbox"/> Tableaux des données essentielles	Le tableau des données essentielles est un fichier Excel regroupant des chiffres clés relatifs	Tous les candidats sont tenus de valider les données existantes et de fournir de l'information complémentaire.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	<p>au contexte national et épidémiologique.</p> <p>Les candidats sont invités à valider les sections contenant des données préremplies et à fournir les renseignements supplémentaires, comme indiqué.</p>				
<input type="checkbox"/> Plans stratégiques nationaux	Les candidats doivent soumettre les plans stratégiques nationaux (PSN) pertinents.	<p>Dans leur demande, tous les candidats doivent inclure des plans spécifiques au secteur de la santé et à la maladie visée par le financement.</p> <p>Ils doivent aussi inclure tous les PSN pour la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, s'ils sont disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure tous les examens à mi-parcours des PSN, s'ils sont disponibles.</p>			Les candidats intéressés par l'élaboration ou le renforcement de leurs plans stratégiques nationaux doivent prendre contact avec leur équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Documents sur le financement innovant		Seuls les candidats qui utilisent certains mécanismes de financement innovant doivent fournir ces documents.			
<input type="checkbox"/> Documents d'accompagnement relatifs à la pérennité et à la transition (si disponibles)	Les candidats doivent fournir des renseignements sur le renforcement de la pérennité de la riposte nationale ou sur la	<p>Tous les candidats doivent fournir des renseignements, d'après les données disponibles.</p> <p>Les candidats doivent inclure l'évaluation de l'état de préparation à</p>			

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	préparation du pays à s'affranchir du financement du Fonds mondial.	<p>la transition (si disponible), le plan de travail de transition, l'évaluation de la pérennité, le plan de pérennité, etc.</p> <p>Inclure tous les documents qui appuient les engagements du gouvernement à augmenter le financement de la santé et à assumer le coût des programmes.</p> <p>Inclure tous les documents qui démontrent les contributions du secteur privé, des ONG et des organisations confessionnelles au financement des systèmes de santé et communautaires.</p>			
<input type="checkbox"/> Liste des abréviations et des annexes	<p>Les candidats doivent dresser la liste de tous les documents mentionnés dans la demande de financement et clarifier les abréviations utilisées.</p>		<p>Indiquer si un document est une ressource clé ou s'il est inclus pour étayer un énoncé.</p> <p>Si des mises à jour du PSN sont prévues : préciser à quel moment elles auront lieu.</p>		<p>Les candidats peuvent joindre une liste des abréviations et des annexes dans le format de leur choix. Un document type optionnel est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.</p>

Documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Annexe des priorités de financement des communautés et de la société civile	Les candidats doivent énumérer les 20 plus hautes priorités identifiées par les communautés lors du dialogue au niveau du pays et de l'élaboration de la demande de financement.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Évaluation des risques d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels (EAHS)	Cette évaluation sert à cibler et à atténuer les risques d'EAHS dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Elle est facultative pour chaque demande de financement.		Consulter la Note d'orientation sur la protection contre l'EAHS²⁷ et le Code de conduite des récipiendaires²⁸ .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Description du dialogue au niveau du pays	Les candidats doivent décrire le processus transparent et documenté employé pour faire participer une grande variété de parties prenantes au processus de dialogue au niveau du pays duquel découle l'élaboration de la	Tous les candidats doivent soumettre ce document.		Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale²⁹ .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

²⁷ Note d'orientation sur la protection contre l'EAHS - https://www.theglobalfund.org/media/12432/ethics_protection-sexual-exploitation-abuse-harassment-guidance_note_fr.pdf

²⁸ Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial - https://www.theglobalfund.org/media/6013/corporate_codeofconductforrecipients_policy_fr.pdf

²⁹ Directives concernant les critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale - https://www.theglobalfund.org/media/8861/fundingrequest_cmeligibilityrequirements1-2_guidance_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	demande de financement.				
<input type="checkbox"/> Approbation de la demande de financement par l'ICN	<p>Les candidats doivent démontrer que chaque membre de l'instance de coordination nationale a approuvé la demande de financement finale.</p>	<p>Le Fonds mondial demande à recevoir des preuves de l'approbation de la demande définitive de financement de la part de tous les membres de l'ICN, ou de leur(s) suppléant(s) désigné(s) en cas d'indisponibilité.</p> <p>Les membres de l'ICN (ou leurs suppléants délégués) qui n'ont pas pu signer la demande de financement peuvent envoyer un courriel de validation au Secrétariat de l'ICN, à soumettre au Fonds mondial en pièce jointe.</p> <p>Dans les cas où un membre de l'ICN ne souhaite pas approuver la demande de financement, il doit en informer par écrit le Fonds mondial à l'adresse suivante : AccessToFunding@theglobalfund.org .</p> <p>Il doit indiquer dans son message la raison pour laquelle il n'appuie pas la demande afin que le Fonds mondial puisse comprendre sa position. Dans ce cas, l'approbation par les suppléants respectifs ne serait pas acceptée.</p>	<p>Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.</p>	<p>Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale.</p>	<p>Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.</p>

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
		Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale ³⁰ pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.			
<input type="checkbox"/> Déclaration de conformité de l'ICN	Les candidats doivent confirmer qu'ils répondent aux six critères d'admissibilité des ICN.	<p>La déclaration de conformité de l'ICN est obligatoire.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p> <p>Le respect permanent des critères d'admissibilité tout au long de la mise en œuvre du programme est une des conditions pour accéder aux financements du Fonds mondial.</p>	Pour toute autre question, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale et la Politique relative aux instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Autres documents pour le cofinancement (y compris les lettres d'engagement)	Les candidats doivent montrer en quoi ils ont respecté les exigences de cofinancement pour la période d'allocation actuelle et comment ils comptent les respecter au cours de la prochaine période d'allocation. Les ministères de la Santé et des Finances doivent	Joindre tout document de cofinancement complémentaire qui ne soit pas exigé dans la demande de financement et le tableau du paysage de financement, notamment la lettre d'engagement, si elle est disponible au moment de déposer la demande.		Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement et la Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement .	Les candidats peuvent joindre les documents d'accompagnement dans le format de leur choix. Un document type optionnel pour le cofinancement est disponible sur la page Formulaires de demande

³⁰ Politique relative aux instances de coordination nationale - http://www.theglobalfund.org/media/7479/ccm_countrycoordinatingmechanism_policy_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	indiquer leur engagement officiel à atteindre des objectifs de cofinancement concrets et vérifiables.				de financement et documents connexes.